

ne leur attirera que des ennuis. Je voudrais demander au député si c'est vrai ou non.

**Le président suppléant (M. Blaker):** La parole est au député de Moose Jaw (M. Neil) pour un rappel au Règlement.

**M. Neil:** Monsieur le Président, je me demandais quand le député poserait enfin sa question. Il a commencé à faire un discours. Il a fini par poser une question et comme je suppose qu'il en a terminé, je vais me rasseoir.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si j'ai bien compris le nouveau Règlement, nous pouvons poser une question ou faire une observation après un discours. Nous avons parfaitement le droit de faire des commentaires au cours de la période de dix minutes.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Le député a raison.

**Mme Mitchell:** On m'a demandé de répondre à la question très brièvement. Je suis entièrement d'accord avec cette déclaration et ma réponse est oui.

**M. Taylor:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question à madame le député. Elle a dit que l'ancien gouvernement conservateur n'avait présenté aucune loi sociale. Qui a maintenu l'allocation aux conjoints âgés de 60 à 65 ans après le décès du pensionné? Madame le député peut-elle nous le dire?

**Mme Mitchell:** Je voudrais dissiper un malentendu. Je n'ai pas dit qu'aucune loi sociale n'avait été présentée. J'ai dit que les conservateurs n'avaient jamais proposé d'objectifs à long terme pour la politique sociale. Bien sûr, l'allocation au conjoint a été maintenue par le gouvernement conservateur. Mais je crois qu'en fait, c'est le résultat des nombreuses années de travail et de pressions du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et d'un grand nombre de députés du parti conservateur. Le député qui a soulevé la question en fait certainement partie.

● (1230)

**M. Taylor:** Monsieur le Président, le député veut nous faire croire que seuls les libéraux et les néo-démocrates peuvent faire quelque chose de bien.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Peut-être devrais-je laisser le député de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell) répondre, après quoi j'accorderai la parole au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes).

**Mme Mitchell:** Monsieur le Président, nous sommes prêts à assumer l'entière responsabilité des politiques du Nouveau parti démocratique, mais nous nous dissociions complètement

### *Allocations familiales—Loi*

des libéraux qui, à ma connaissance, n'ont pas plus de politique économique ou sociale que les progressistes conservateurs.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, la question du député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish) m'a rappelé ces paroles de John Diefenbaker: C'est plus facile de perdre son siège que de se faire élire.

Puis-je demander au député de Vancouver-Est pourquoi, pour ces trois mesures législatives dont deux visent les pensions et l'autre les allocations familiales, le Nouveau parti démocratique n'a pas profité du Règlement de la Chambre des communes pour proposer des amendements de façon à prolonger le débat de quelques jours? Si le Nouveau parti démocratique se présente comme le champion des personnes âgées et des familles, pourquoi n'a-t-il pas profité du Règlement et uni ses efforts aux nôtres pour tenter de ramener le gouvernement libéral à la raison?

**Mme Mitchell:** Monsieur le Président, nous n'avons pas proposé d'amendements parce que nous nous opposons fondamentalement à ce projet de loi. Quand vous proposez des amendements, en fait, vous approuvez le principe du bill. Il nous était donc impossible de le faire en notre âme et conscience.

Néanmoins, je signale au député que nous avons été très nombreux à prendre la parole au sujet de ces mesures par rapport à la taille de notre caucus. Nous avons participé assidûment au débat et aux journées de l'opposition. Il nous arrive souvent d'être plus nombreux à la Chambre que les conservateurs. En outre, le député devrait revoir comment les conservateurs ont voté sur les motions relatives à ce projet de loi. Le jour de la clôture, 47 députés conservateurs étaient absents et ne sont pas venus voter.

**M. de Jong:** De toute évidence, ils s'en moquent.

**Le président suppléant (M. Blaker):** A l'ordre. Le député de Calgary-Ouest a une question supplémentaire à poser, après quoi j'accorderai la parole au député de Winnipeg-St. James (M. Keeper).

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, nous constaterons, je pense, que mardi dernier, 18 conservateurs, quatre néo-démocrates et trois libéraux ont pris la parole au sujet de cette mesure. C'est à mardi que remonte le dernier débat sur la question.

Je voudrais demander au député si le Nouveau parti démocratique croit préférable de nourrir nos enfants de principes ou d'aliments?

**Mme Mitchell:** Je ne pense pas qu'il vaille la peine de répondre, monsieur le Président.